

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01052

Numéro SIREN : 818 991 275

Nom ou dénomination : 2 CML IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/037223


**Bilan Actif**

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	4 650		4 650	4 650
Constructions	104 674	18 710	85 964	91 197
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	76 597	25 084	51 514	59 174
<b>Immobilisations en cours</b>				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>185 921</b>	<b>43 794</b>	<b>142 127</b>	<b>155 021</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>6 918</b>		<b>6 918</b>	<b>5 253</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 918</b>		<b>6 918</b>	<b>5 253</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>192 840</b>	<b>43 794</b>	<b>149 045</b>	<b>160 274</b>


**Bilan Passif**

Bilan Passif	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé) <input type="text"/>	2500	2500
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réerves : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Légale</li> <li>- Statutaires ou contractuelles</li> <li>- Réglementées</li> <li>- Autres</li> </ul>		
Report à nouveau	-12 111	-13 726
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 688</b>	<b>1 615</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-11 300</b>	<b>-9 611</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques</li> <li>- Charges</li> </ul>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au près des établissements de crédit</li> <li>- Financières diverses</li> </ul>	150 236 8 555	158 758 9 095
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs et comptes rattachés</li> </ul>	1 527	2 032
Dettes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiscales et sociales</li> <li>- Sur immobilisations et comptes rattachés</li> </ul>		
Autres dettes	28	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>160 345</b>	<b>169 885</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>149 045</b>	<b>160 274</b>


**Compte de résultat**

Compte de résultat	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	17 517		17 517	17 244
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>17 517</b>		<b>17 517</b>	<b>17 244</b>
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			955	3 643
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>18 471</b>	<b>20 887</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			3 195	2 851
Impôts, taxes et versements assimilés			1 601	1 392
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations			12 893	12 426
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>17 689</b>	<b>16 669</b>
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>782</b>	<b>4 218</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 470	2 603
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>2 470</b>	<b>2 603</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>-2 470</b>	<b>-2 603</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>-1 688</b>	<b>1 615</b>


**Compte de résultat (Suite)**

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18 471</b>	<b>20 887</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>20 159</b>	<b>19 272</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>-1 688</b>	<b>1 615</b>

**2 CML IMMOBILIER**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 500 euros**  
**Siège social : 700 chemin de la grangette**  
**31370 BERAT**  
**818 991 275 RCS TOULOUSE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2022**

L'an 2022,  
Le 30 juin,  
A 10 heures,

Les associés de la société 2 CML IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par adressée le à chaque associé.

Sont présents :

Madame LAETITIA BARBARESCO, titulaire de 25 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur CEDRIC BOUCHE, titulaire de 25 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur christophe bouche, titulaire de 25 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Madame STEPHANIE OULIE, titulaire de 25 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Madame LAETITIA BARBARESCO, en sa qualité de Présidente de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31/12/2021,
- le rapport du président,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport du président,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2021 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport établi par le président.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport établi par le [].

Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018. Elle a cependant souhaité communiquer un certain nombre d'informations sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice à ses associés et le président a en conséquence établi le rapport susvisé.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à -1 688 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-1 688 euros
Report à nouveau antérieur :	-12 111 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -13 800 euros	-1 688 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau

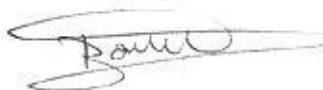
**LAETITIA BARBARESCO**



**CEDRIC BOUCHE**



**CHRISTOPHE BOUCHE**



**STEPHANIE OULIE**

